

Mon courtier Énergie a bien réussi son entrée en bourse

Mon courtier Énergie a parfaitement réussi son examen d'entrée sur le marché boursier. C'est sans aucun doute l'une des plus petites valeurs à avoir relevé ce défi au cours du premier semestre 2023. De quoi financer un plan de croissance en France mais aussi en Espagne et en Italie.

Charlie Evrard, fondateur et dirigeant de la société bordelaise Mon courtier Énergie, a parfaitement réussi son entrée en bourse. Malgré un contexte devenu tendu pour beaucoup de petites et moyennes valeurs sur le marché boursier, Mon courtier Énergie, qui emploie une trentaine de salariés, a séduit les investisseurs. C'est ainsi que la PME a réussi à boucler son opération le 26 mai en ayant réalisé comme prévu une augmentation de capital de sept millions d'euros, correspondant à une capitalisation boursière de près de 35 millions d'euros.

Lire aussi Bourse : des valeurs régionales prises dans les turbulences

La PME bordelaise, dont la cotation a démarré le 31 mai sur le marché Euronext Growth Paris, semble avoir bien cadré son introduction. Affichant ainsi un cours de bourse qui atteignait 9,65 euros le 16 juin dernier, soit le prix par action qui était officiellement visé par le dirigeant de l'entreprise au premier jour de la cotation. Avec sa PME, qui travaille en BtoB (business to business) pour fournir à ses entreprises clientes une énergie (électricité, gaz) achetée normalement au meilleur prix, Charlie Evrard a réalisé un très bon exercice 2022, avec un chiffre d'affaires qui a atteint 19,2 millions d'euros contre 9,8 millions d'euros en 2021. Avec un bénéfice net qui a de son côté littéralement explosé, grim pant de près de 600.000 euros en 2021 à 1,8 million d'euros en 2022 (plus de 200 %).

Lire aussi À Bordeaux, Mon courtier Énergie prépare son entrée en bourse

Une levée de fonds consacrée à la croissance

« Ces ressources permettront d'accélérer le développement du groupe et de franchir de nouvelles étapes ambitieuses autour de nos trois objectifs : le développement en France, à l'international ainsi que la montée en puissance de nos offres liées à la transition énergétique des entreprises. L'introduction en bourse de Mon courtier Énergie apportera également de la notoriété au groupe dans un marché atomisé et en forte croissance », confirme Charlie Evrard.

Charlie Evrard veut injecter 50 % des sept millions d'euros levés lors de l'introduction en bourse dans l'intensification du maillage commercial en France, et atteindre 40 agences d'ici fin 2025 (contre 23 aujourd'hui). Le dirigeant prévoit également de réserver 30 % de cette levée de fonds pour développer son business en Espagne (10 %) - où la PME est déjà présente - et en Italie (20 %). Enfin **Mon courtier Énergie** prévoit de consacrer 20 % de cette levée de fonds au développement de l'activité d'accompagnement dans la gestion de la transition énergétique.

Lire aussi Les énergies renouvelables cherchent leurs terres promises

par Jean-Philippe Déjean

